

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-GLEN

Nombre :

De conseillers 15
De présents 13
De votants 14
Procuration 1

Objet :

**Tarifs cantine et garderie
2026/2027**

Date de la convocation :

26 août 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 3 septembre à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François CORDON.

Présents : Jean-François CORDON, Gaëlle BUISINE, Lionel REVEL, Christelle MOISAN, Olivier NOEL, Rose-Marie FESTINI CROMER, Jean-Michel LE BOUCHER, Yvon MAUVIEUX, Christelle RIVOALEN-HAYS, Magalie LOUAIL, Sandrine DUVAL, Hélène MARTIN, Nicolas GOUYA

Absent excusé : Steven BREXEL

Steven BREXEL donne procuration à Gaëlle BUISINE

Absent : Renaud RABRET

Secrétaire de séance : Rose-Marie FESTINI CROMER

Secrétaire administrative : Véronique ROBIN

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représenté, décide de ne pas augmenter les tarifs de cantine et garderie pour l'année scolaire 2026/2027. Les tarifs sont donc les suivants :

Tarifs cantine :

- Enfant : 3,00 €
- Adulte : 5,60 €
- AVS/EVS : 3,65 €

Tarifs garderie :

Matin :

Enfant déposé entre 7h15 et 8h40 1.85 €

Enfant déposé entre 8h15 et 8h40 0.65 €

Soir :

Enfant pris en charge à 16h20 et présent jusqu'à 17h15

Enfant pris en charge à 16h20 et présent entre 17h15 et 18h30

Enfant pris en charge à 16h20 et présent au-delà de 18h30 (jusqu'à 19h00) **2.55 €**

Envoyé en préfecture le 09/09/2026

Reçu en préfecture le 09/09/2026

Publié le **1.00 €**

ID : 022-212202964-20260903-37092026-DE

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu :
De la transmission en Préfecture, le 8 septembre 2026

Secrétaire de séance
Rose-Marie FESTINI CROMER

Le Maire,
Jean-François CORDON

